

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Bois-Francs tenue le **mardi 16 décembre 2025** à 19 h 30, au centre administratif dudit Centre de services scolaire, situé au 40, boulevard des Bois-Francs Nord, Victoriaville, G6P 6S5 et à laquelle sont présents :

**Administrateurs membres du personnel**

Madame Audrey Allard  
Madame Mélissa Barthell  
Madame Janie Bédard  
Madame Isabelle Cantin  
Madame Mélanie Garneau

**Administrateurs membres parents**

Monsieur Jonathan Guillemette  
Monsieur Carl Mongrain  
Madame Marie-Ève Provencher  
Monsieur Sébastien Rheault

**Administrateurs membres de la communauté**

Madame Marie-Claude Chouinard  
Monsieur Mario Doucet  
Monsieur Jean-Philippe Hamel  
Monsieur Enrick Poirier

Absence :

Monsieur Nicolas Poliquin

Sont également présents :

Monsieur Frédéric Gagnon	Directeur général
M <sup>e</sup> Julie Garneau	Secrétaire générale et directrice des affaires corporatives
Madame Julie Durand	Membre du personnel-cadre (sans droit de vote)

Est invitée :

Madame Marylène Plante Directrice générale adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

Constatant qu'il y a quorum, le président, monsieur Jonathan Guillemette, déclare ouverte la séance ordinaire du conseil d'administration à 19 h 30.

CA1-585-2512

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Marie-Ève Provencher propose que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes, à savoir :

- l'ajout de la présentation du calendrier scolaire de la formation professionnelle pour les élèves de Drummondville dans la section sujet de consultation;
  - le report de la présentation du PEVR -plan d'engagement vers la réussite 2024-2025, prévu au point 6.1, à la prochaine rencontre,
- et que monsieur le président soit autorisé à inverser l'ordre des sujets selon son bon jugement.

**Unanimentement résolu**

**ADOPTÉ**

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La secrétaire générale, madame Julie Garneau, informe les membres qu'il n'y a aucune inscription à la période de questions du public.

CA1-586-2512

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2025**

ATTENDU QUE la secrétaire générale a fait parvenir à tous les membres du conseil d'administration, dans les délais requis par la *Loi sur l'instruction publique*, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Janie Bédard que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, la secrétaire générale soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté.

**Unaniment résolu**

**ADOPTÉ**

CORRESPONDANCE :

Madame Audrey Allard propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance le dépôt de la correspondance suivante :

CA1-587-2512

**LETTRE DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION CONCERNANT LA SEMAINE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION DANS LES ÉCOLES**

La deuxième édition de la Semaine de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles se déroulera du 23 au 29 mars 2026. Cette semaine est une occasion de mobilisation collective contre l'intimidation et la violence. Elle représente un moment propice pour mettre en valeur et encourager les initiatives de rencontre et d'entraide entre les milieux scolaires, familiaux et communautaires.

**Unaniment résolu**

**ADOPTÉ**

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :

Le directeur général aborde les sujets suivants :

- L'inauguration de la nouvelle partie de l'école primaire Pie-X de Victoriaville a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Le projet, qui a permis l'ajout de 12 classes pouvant accueillir des groupes du préscolaire et du primaire, représente un investissement de plus de 14.5 millions de dollars.
- L'Harmonie L'Inspiration, issue du programme musique-études de l'école secondaire Le Boisé de Victoriaville, a présenté deux concerts les 4 et 11 décembre derniers. Les membres de la direction générale ont assisté aux concerts.

SUJETS DE DÉCISIONS :

CA1-588-2512

**RAPPORT ANNUEL 2024-2025 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE -  
adoption**

ATTENDU QUE le directeur général et les membres du conseil d'administration ont présenté le contenu du rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire des Bois-Francs lors de la présente séance du conseil d'administration;

ATTENDU QU'un avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de la présente séance avait été préalablement donné à la population par la secrétaire générale conformément à l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Sébastien Rheault d'approuver et d'adopter le rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire des Bois-Francs;

QU'une copie du rapport annuel soit transmise au ministre de l'Éducation.

**Unanimentement résolu**

**ADOPTÉ**

CA1-589-2512

**CALENDRIER SCOLAIRE PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET  
SECONDAIRE 2026-2027 - adoption**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Bois-Francs doit établir le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU QUE, conformément au paragraphe 7 de l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, le comité de parents a été consulté au sujet du calendrier scolaire;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 244 de la *Loi sur l'instruction publique*, le calendrier scolaire des écoles a été soumis aux enseignants, selon les modalités prévues à la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Audrey Allard que soit adopté, tel que présenté, le calendrier scolaire préscolaire, primaire, et secondaire du Centre de services scolaire des Bois-Francs pour l'année 2026-2027.

**Unanimentement résolu**

**ADOPTÉ**

CA1-590-2512

**CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2026-  
2027 (à l'exclusion des élèves de Drummondville en santé et électromécanique) -  
adoption**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Bois-Francs doit établir le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 254 de la *Loi sur l'instruction publique*, le calendrier scolaire des centres a été soumis à la consultation des enseignants, selon les modalités prévues à la convention collective;

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Enrick Poirier que soit adopté tel que présenté le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle (à l'exclusion des élèves de Drummondville en santé et électromécanique) du Centre de services scolaire des Bois-Francs pour l'année 2026-2027.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

CA1-591-2512

**CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2026-2027 – adoption**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Bois-Francs doit établir le calendrier scolaire des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 254 de la *Loi sur l'instruction publique*, le calendrier scolaire des centres a été soumis à la consultation des enseignants, selon les modalités prévues à la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, madame Marie-Ève Provencher propose que soit adopté tel que présenté le calendrier scolaire des centres d'éducation des adultes du Centre de services scolaire des Bois-Francs pour l'année 2026-2027.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

CA1-592-2512

**CESSATION PARTIELLE DES ACTIVITÉS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE POUR L'ÉTÉ 2026 – adoption**

ATTENDU QUE la cessation partielle des activités au Centre de services scolaire des Bois-Francs vise, pour la période estivale 2026, l'ensemble du personnel-cadre, professionnel et de soutien, à l'exclusion du personnel du Service des ressources informatiques, du Service des ressources matérielles pour l'exécution des travaux en cours concernant le plan d'immobilisation, du Service des ressources humaines requis pour l'affectation du personnel ainsi que le personnel d'entretien ménager;

ATTENDU QUE les syndicats concernés ont été consultés sur la période de la cessation partielle d'activités au Centre de services scolaire des Bois-Francs, pour l'été 2026;

EN CONSÉQUENCE, monsieur Mario Doucet propose de fixer la période de cessation partielle des activités du Centre de services scolaire des Bois-Francs du 20 juillet au 31 juillet 2026, visant l'ensemble du personnel-cadre, professionnel et de soutien, à l'exclusion du personnel du Service des ressources informatiques, du Service des ressources matérielles pour l'exécution des travaux en cours concernant le plan d'immobilisation, du Service des ressources humaines requis pour l'affectation du personnel ainsi que le personnel d'entretien ménager.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

CA1-593-2512

**CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS 2026-2027 – adoption**

ATTENDU QUE la direction générale du Centre de services scolaire des Bois-Francs a déposé le projet de calendrier des jours chômés et payés pour l'année scolaire 2026-2027;

ATTENDU QUE le syndicat du soutien a été consulté pour les jours chômés et payés pour l'année scolaire 2026-2027;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Mario Doucet d'adopter le projet de calendrier des jours chômés et payés pour tout le personnel du Centre de services scolaire des Bois-Francs autre que le personnel enseignant, pour l'année scolaire 2026-2027.

**Unaniment résolu**

**ADOPTÉ**

CA1-594-2512

**NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUITE À UNE DÉMISSION - adoption**

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un nouveau membre au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie suite à la démission de l'un des membres détenant une expertise en matière de déontologie et d'éthique;

ATTENDU QUE Me Éric Hamelin, secrétaire général à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a déposé sa candidature;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique a donné un avis favorable à cette nomination;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Cantin ce qui suit :

QUE Me Éric Hamelin, secrétaire général à l'Université du Québec à Trois-Rivières, soit nommé membre du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie du conseil d'administration en remplacement de Me Pierre Soucy, et ce, à titre de membre possédant une expérience ou une expertise en matière d'éducation, de déontologie et d'éthique.

**Unaniment résolu**

**ADOPTÉ**

CA1-595-2512

**ACQUISITION DE DEUX IMMEUBLES SITUÉS À PLESSISVILLE - adoption**

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francs a l'opportunité d'acquérir les deux immeubles voisins de l'école Saint-Édouard à Plessisville, soit les lots 3 773 017 et 3 773 018 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière d'Arthabaska;

ATTENDU QUE l'un de ces immeubles comprend un mur mitoyen avec l'école Saint-Édouard et est un ancien immeuble détenu par la Commission scolaire Jean-Rivard, une ancienne commission scolaire du territoire du Centre de services scolaires des Bois-Francs;

ATTENDU QUE l'acquisition de ces immeubles permettrait à court terme d'accueillir davantage d'élèves et d'agrandir l'école Saint-Édouard;

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ATTENDU QUE le prix de 50 000 \$, payable selon entente entre les parties, est raisonnable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Provencher ce qui suit :

QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francs se porte acquéreur auprès de la Municipalité régionale de comté de l'Érable de deux immeubles avec chacun une bâtisse dessus construite et dont les numéros de lots sont respectivement 3 773 017 et 3 773 018 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière d'Arthabaska, au prix de 50 000 \$, et ce, aux fins de pouvoir accueillir davantage d'élèves à Plessisville;

QUE le directeur général et la directrice du Service du secrétariat général et des affaires corporatives soient autorisés à signer l'acte d'acquisition, pour et au nom du Centre de services scolaire des Bois-Francs, ainsi que tout document utile ou nécessaire pour donner suite aux présentes résolutions.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

SUJET DE CONSULTATION :

CA1-596-2512

**CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
POUR LES ÉLÈVES DE DRUMMONDVILLE EN SANTÉ ET  
ÉLECTROMÉCANIQUE – dépôt pour consultation**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Bois-Francs doit établir le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU QUE l'article 254 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le calendrier scolaire des centres doit être soumis à la consultation des enseignants, selon les modalités prévues à la convention collective ou, à défaut, celles établies par le Centre de services scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Cantin que soit déposé pour consultation le calendrier scolaire de la formation professionnelle en santé et électromécanique pour les élèves de Drummondville pour l'année 2026-2027.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

SUJETS D'INFORMATION :

**BILAN DU PEVR – PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE – 2024-2025**

En l'absence de madame Sandra Houle, directrice générale adjointe, le sujet sera reporté à une prochaine rencontre.

CA1-597-2512

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024-2025 DE LA PROTECTRICE RÉGIONALE DE L'ÉLÈVE - dépôt**

ATTENDU QUE la protectrice régionale de l'élève a produit par écrit son rapport annuel d'activités 2024-2025;

ATTENDU QUE la protectrice a présenté aux membres son rapport en visioconférence et a répondu aux questions des membres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Sébastien Rheault de prendre acte du dépôt et de la présentation du rapport annuel d'activités 2024-2025 de la protectrice régionale de l'élève.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

**DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La date de la prochaine séance prévue au calendrier du conseil d'administration est fixée au 17 février 2026.

CA1-598-2512

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Isabelle Cantin propose la levée de la présente séance du conseil d'administration à 20 h 41.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

\_\_\_\_\_  
Jonathan Guillemette, président

\_\_\_\_\_  
Julie Garneau, secrétaire générale